

# Pour les vacances de printemps, le Centre de loisirs accueillera les enfants de Venon et des alentours du lundi 15 au vendredi 19 avril 2019.

## Penser à les inscrire !

Le Japon est à l'honneur, tout en origami, maneki-neko, sumo et judo.

**Stage de dessin Manga : de 9h30 à 11h 30 (lundi, mardi, mercredi).**

Entre tradition et modernité, de la cérémonie du thé aux héros des dessins animés.

**Des activités sportives, des grands jeux sur les sentiers du village, du bricolage, de la cuisine et des bons moments passés ensemble !**

- Toutes les infos sur le site de l'ACL de Grenoble (onglet "inscrire vos enfants")

<https://www.acl-grenoble.org>

Renseignements auprès d'Isabelle KERLOCH, Directrice du centre de loisirs de Venon

Mail : [accueildeloisirs@venon.fr](mailto:accueildeloisirs@venon.fr)

## LE PRINTEMPS EST LÀ !

### Mars

- **Samedi 30 Mars : Carnaval**, salle des Fêtes, restauration sur place
- **Dimanche 31 Mars: Marché fermier**, ferme de Pressembois 9h-13h

### Avril

- **Samedi 6 Avril : Concert et contes du monde**, au profit des actions de Solidarité Mondiale du Secours Populaire Français, buffet, Salle des Fêtes, dès 17h.
- **Samedi 13 Avril : Atelier de Qi Gong pour les cervicales**, Association SHANE, Salle des Fêtes, 9h-12h.
- **Du 15 au 19 Avril : Centre de Loisirs de Venon**, pour les enfants de 3 à 12 ans.
- **Dimanche 28 Avril: Marché Fermier**, ferme de Pressembois 9h-13h

### Juillet

- **Dimanche 14 Juillet : Cérémonie**, 12h

### Mai

- **Mercredi 8 mai: Cérémonie**, 10h15
- **Samedi 18 Mai : Visite guidée de l'exposition « Des samouraïs au Kawaii, histoire croisée du japon et de l'Occident » au Musée dauphinois**, organisée par l'Amicale Venonaise, 10h30
- **Dimanche 19 Mai : Concert de violoncelle** à l'Eglise 14h30
- **Samedi 25 Mai : Festival « Changer d'Airs »**
- **Dimanche 26 Mai : Marché fermier**, ferme de Pressembois 9h-13h

### Juin

- **Vendredi 7 Juin : Cinéma en plein air**, par le Comité des Fêtes
- **Samedi 22 Juin : Fête de la Musique**, avec Grand Champ.
- **Du 29 au 30 juin : Festival « Thalie »**
- **Dimanche 30 Juin : Marché Fermier**, ferme de Pressembois 9h-13h

# Enquête Publique du PLUi : Avril – Mai 2019

Dates de l'enquête publique : du 1<sup>er</sup> avril au 24 mai 2019 (2 mois) : avec 9 commissaires-enquêteurs.

## Les lieux de permanence

### ➤ 26 lieux d'enquête publique principaux :

- ✓ avec un dossier d'enquête publique papier complet
- ✓ accès au dossier complet d'enquête publique en numérique

Pour Venon, les plus proches : Gières, Domène, Saint-Martin-d'Hères, Le Sappey-en-Chartreuse, La Tronche, Meylan.

### ➤ 26 lieux d'enquête publique secondaires dont Venon

- ✓ avec un dossier d'enquête publique papier allégé
- ✓ accès au dossier complet d'enquête publique en numérique

Par ailleurs, la mise à disposition du PLUi et le recueil des contributions peut se faire soit par internet: <https://www.registre-numerique.fr/PLUI-Grenoble-Alpes-Metropole> ou bien directement auprès des commissaires-enquêteurs.

## Une exposition sur le PLUi :

- Partie fixe à la Plateforme (Place de Verdun) du 13/02 au 05/04
- Partie itinérante de mi-février au mois avril : une vingtaine d'interventions dans les communes dont Venon

# PLUi : ENQUETE PUBLIQUE

Sites (Contact)	Permanences de la commission d'enquête	Lieux d'enquête publique	Jours et heures d'ouverture
<b>Siège Grenoble-Alpes Métropole</b> (Mr Georges Tabouret)	-jeudi 4 avril 14h-17h -mardi 21 mai 9h-12h	Siège de Grenoble-Alpes Métropole Le Forum, 3 rue Malakoff	-lundi au jeudi: 8h-17h30 -vendredi: 8h-17h
<b>Domène</b> (Mme Anne Mitault)	-jeudi 4 avril 8h30-12h -samedi 20 avril 8h30-12h -lundi 13 mai 13h30-17h30	Mairie Place Stalingrad	-lundi au jeudi: 8h30-12h et 13h30-17h30 -vendredi: 8h30-12h et 13h30-16h -1ers et 3èmes samedis du mois: 8h30-12h
<b>Gières</b> (Mme Marie-France Bacuvier)	-jeudi 4 avril 8h30-12h -jeudi 18 avril 13h30-17h -samedi 4 mai 9h30-11h30	Mairie 15, rue Victor Hugo	-lundi au vendredi: 8h30-12h et 13h30-17h -samedi: 9h-11h30
<b>Poisat</b> (Mme Françoise Roudier)	-mardi 9 avril 13h-16h -lundi 6 mai 14h-17h	Mairie 2, Place Georges Brassens	-lundi: 8h-12h et 14h-18h -mardi: 13h-17h -mercredi: 8h-12h et 14h-17h -jeudi: 14h-18h -vendredi: 8h-12h et 13h-17h vacances scolaires : - lundi, mercredi, vendredi: 8h-12h et 14h-17h -mardi, jeudi: 14h-17h
<b>Saint-Martin-d'Hères</b> (Mr Alain Chemarin)	-vendredi 12 avril 14h-17h -mardi 23 avril 9h-12h -vendredi 24 mai 9h-12h	Mairie 111, avenue Ambroise Croizat	-lundi au vendredi: 8h30-12h30 et 13h30-17h
<b>Venon</b> (Mr Raymond Ullmann)	-lundi 15 avril 15h-18h -vendredi 24 mai 11h-14h	Mairie 85, chemin de l'Adret	-lundi: 9h-12h et 13h30-18h -mardi: 9h-12h30 -vendredi: 9h-14h

# Inscription sur les listes électorales : ce qui change en 2019

Les lois Pochon-Warsmann du 1er août 2016 ont réformé intégralement les modalités de gestion des listes électorales, visant à simplifier le processus d'inscription pour les électeurs et à faciliter la gestion des listes électorales.

## Pour les électeurs

Le principal changement est la fin de la limite de dépôt d'inscription fixée auparavant au 31 décembre. Désormais, **il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6ème vendredi précédant le scrutin**. A noter qu'à titre dérogatoire, l'inscription sur les listes électorales pour les élections européennes 2019 est possible jusqu'au 31 Mars 2019.

**Le 31 Mars étant un dimanche, vous pourrez vous inscrire à Venon jusqu'au samedi 30 mars de 10h à 12h en mairie qui sera exceptionnellement ouverte.**

De plus, la réforme a généralisé partout en France le téléservice, permettant de s'inscrire sur les listes électorales en ligne sur [demarches.interieur.gouv.fr](http://demarches.interieur.gouv.fr). Il est toujours possible de s'inscrire par courrier ou en se rendant directement dans sa mairie.

Les français établis à l'étranger ne peuvent désormais plus être inscrits simultanément sur une liste communale et sur une liste consulaire.

## INFORMATIONS DIVERSES

### Service National

Les jeunes gens, filles et garçons, nés en janvier, février, mars 2003 doivent se présenter en mairie à 16 ans révolus et dans les 3 mois qui suivent la date anniversaire, munis du livret de famille et de leur carte d'identité pour le recensement militaire. **Cette démarche est obligatoire.** Possibilité de faire la démarche en ligne : <https://mdel.mon.service-public.fr/recensement-citoyen.html>.

### Nouvelle Déchèterie de Saint-Martin d'Hères

Elle se trouve derrière la Clinique Belledonne à l'adresse suivante :  
27 rue Barnave, ZA des Glairons

Les horaires sont :

- Du lundi au vendredi : 9h30-12h et 13h30-18h30
- Le samedi : 8h30-18h30 non stop

### Le Centre de Loisirs de Venon recrute pour la première semaine des vacances de Printemps du 15 au 19 Avril un animateur :

- Contrat d'engagement éducatif. 50€ brut/jour (~45€ net)
  - Animateur BAFA complet ou stagiaire BAFA ou CAP Petite Enfance
- Age minimum 17 ans, horaires : 8h / 18h

**Contact** : Isabelle KERLOCH, Directrice du centre de loisirs

Email : [accueildeloisirs@venon.fr](mailto:accueildeloisirs@venon.fr)

Tél : 06 98 56 92 99

## Amicale Venonaise

Dans le cadre du REV (Réseau d'Echange de Venon), nous envisageons la création d'un groupe 'Permaculture' avec initiation à ce type de culture, échanges de procédés et de plantes. Si vous êtes intéressé, contactez Michelle Pilon : 04 76 89 43 21.

Le journal « Le Dauphiné Libéré » recherche un correspondant sur la commune de Venon pour l'informer des nouvelles communales, toute information sur les activités des associations, les faits marquants de la vie Venonaise jusqu'aux faits divers !

Contactez: <http://www.ledauphine.com/isere-sud> ou appeler le 04 76 88 71 00.

## Festival Changer d'Airs le samedi 25 mai à partir de 14h

Au programme : Le bal des mondes par la troupe « Les migrants », Fabien Lafiandra Trio+, Arabella, G-Lab, Les Conteurs Ordinaires, Ella & the Rednecks  
Restauration, buvette, repas le soir. Prix libre. Si vous avez envie de rejoindre notre équipe de bénévoles, n'hésitez pas à prendre contact : festival@venon.fr

## Solidarité

Dans le cadre de ses actions solidaires, la Mairie de Venon aurait besoin de vêtements bébé (+3mois), d'un lit pliant. De la même façon, elle recueille toujours des dons de denrées alimentaires non périssables (conserves) ainsi que des fruits et des légumes.

# Les Associations nous informent

## Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes est vraiment désolé de n'avoir pas pu inscrire toutes les personnes de Venon (nombreuses cette année) qui se sont manifestées un peu tardivement pour le repas de la « Fête du boudin ». Pensez pour l'an prochain à réserver dès réception des bulletins d'inscription.

**Rappel** : cinéma en plein air le vendredi 7 Juin 2019 .

## Association S.H.A.N.E.

Dans le cadre de ses activités, un atelier est proposé pour pratiquer le Qi-Gong pour les cervicales, le samedi 13 Avril 2019, de 9h à 12h, à la Salle des Fêtes. Ce Qi-Gong se pratique en position assise sur une chaise. L'atelier est ouvert à des personnes non pratiquantes en Qi-Gong.

Pour tout renseignement, inscription, tarif envoyer un message à :  
martinehenriot57@gmail.com

## Association des Parents d'élèves

L'Association des Parents d'Elèves (APE) annonce que le samedi 30 Mars sera fête Carnaval avec les enfants de l'école.

Elle sera également présente à partir du dimanche 31 Mars sur le Marché Fermier de la ferme de Pressembois avec un stand proposant pâtisseries et crêpes.

## Mobilité à Venon

A partir du 15 avril et **uniquement hors période scolaire, sur les horaires vacances scolaires du Flexo 43**, le bus TOUGO du Grésivaudan desservira les arrêts de Venon (avec un ticket ou abonnement TAG). Et le 28 Avril sur le marché de Venon, nous accueillerons les services de METROMOBILITE du SMTC.